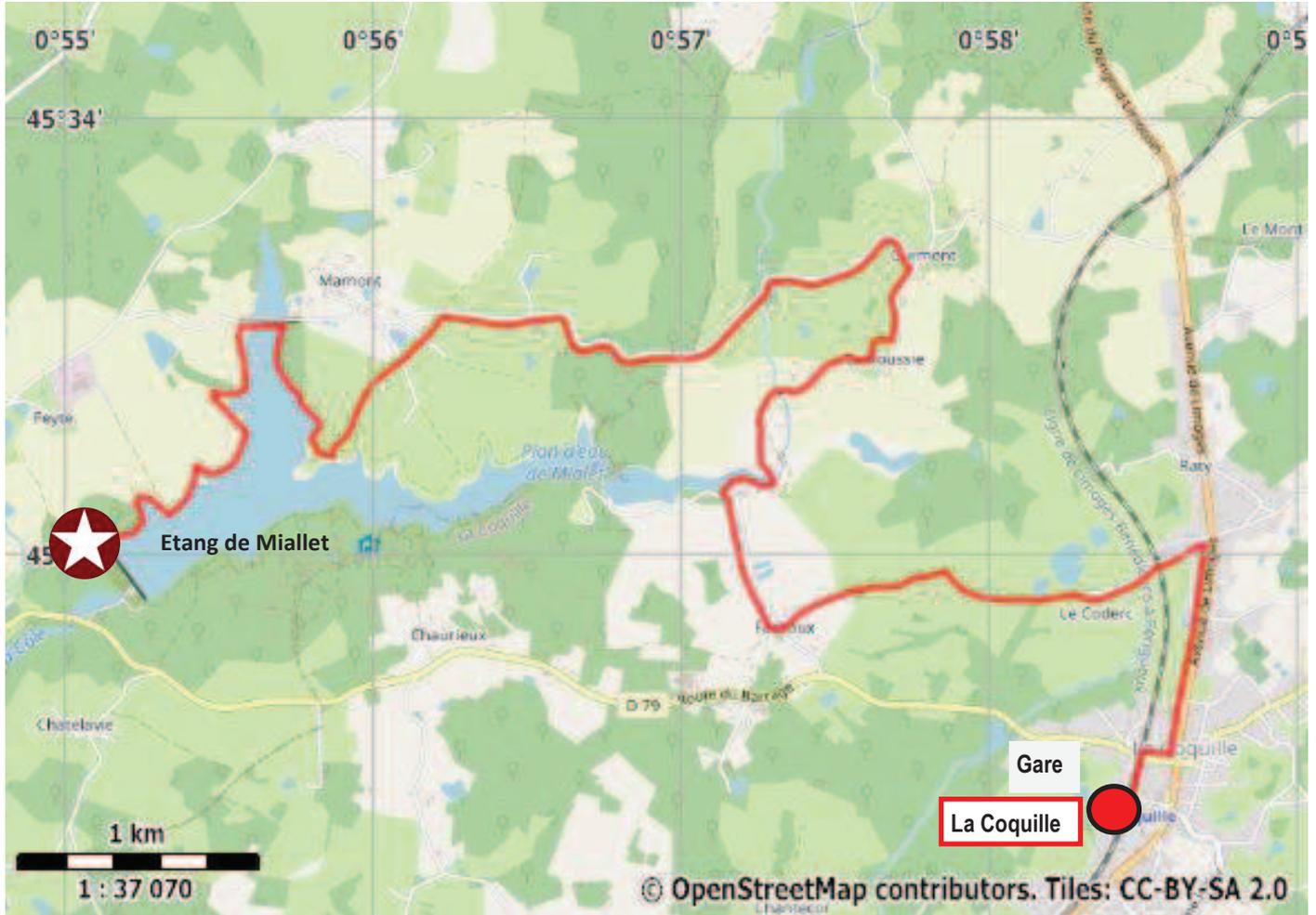




LA COQUILLE Un bol de nature à l'étang de Miallet



Accès : gare de La Coquille

Ligne : Bordeaux– Périgueux—Limoges

Distance :

gare—Etang de Miallet: 11,5 km

Jour de marché : dimanche La Coquille

A découvrir : paysages du nord Dordogne, étang de Miallet, bourg de Miallet, oiseaux migrateurs



Depuis la gare de La Coquille (commerces et services), vous prendrez la Grande Boucle du Parc de 200 km qui relie le bourg à Miallet. Sur place il est possible de faire le tour de cette retenue d'eau qui attire de nombreux oiseaux migrateurs.

Située au cœur du Périgord Vert, la retenue de Miallet a été créée pour soutenir le débit d'étiage des rivières Côle et Dronne et permettre ainsi l'irrigation des cultures céréalières. Au-delà de cette vocation initiale, le maintien d'un débit minimum dans ces deux rivières permet la préservation des espèces aquatiques et la continuité des activités de loisirs.

Services village de La Coquille





+



A/R

Descriptif du parcours

De la gare de la Coquille à Miallet

Depuis la gare de La Coquille, prendre la route en face qui remonte dans le bourg. Au carrefour prendre à gauche et traverser le village tout droit le long de l'axe principal en restant sur les trottoirs. Sortir de La Coquille, passer devant la gendarmerie, continuer encore sur 500 mètres tourner à gauche sur la « Route du Coderc ».

Poursuivez sur un chemin jusqu'à « Fardoux », aller à droite et après « La Monnerie », prendre le chemin sur la droite. A « Curmont », tourner sur la route à gauche prendre le 1^{er} chemin sur la gauche. A la croisée des chemins, tourner à droite. Au goudron, traverser la queue d'étang par la gauche et reprendre un chemin à gauche qui longe l'étang jusqu'au barrage de Miallet.

Pour bénéficier de la trace GPS, scannez le QR Code ou tapez l'adresse dans votre navigateur

<https://bit.ly/37FlptR>



Le barrage de Miallet est l'une des plus vastes étendues d'eau du département. Située au nord de la Dordogne à quelques kilomètres de la Haute-Vienne c'est un lieu que recherchent les amateurs de nature, de pêche (selon réglementation en vigueur et arrêté départemental) et de randonnées paisibles.

Avec une piste aménagée d'environ 8 kilomètres autour de la retenue, le barrage est un lieu de promenade apprécié par le public, à pied ou à vélo.

En application de la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles, de nombreux aménagements assurent la préservation du site tout en permettant l'accueil et la sensibilisation du public.

Situé sur l'axe migratoire nord-est / sud-ouest, la retenue de Miallet offre également une halte pour de nombreux oiseaux migrateurs. Sur les deux périodes de migration de l'automne et du printemps, des espèces parfois rares ou occasionnelles peuvent stationner quelques jours ou semaines sur la retenue.

A proximité, la mairie du village de Miallet affiche un cadran solaire avec sa devise :

« *Lu temps passa, passa lu bien !* »